

Décentralisation financière et gestion du développement local au Niger : quelles sources de financement déterminantes pour les investissements publics locaux ?

Maman Salissou **ABDOU SOULEY¹** et *Nafiou* **MALAM MAMAN²**

Mots clés:

Développement local
Finances publiques
locales
Investissements publics
locaux

RÉSUMÉ

Cette étude vise à contribuer à la promotion du développement local au Niger à travers la réalisation des investissements publics locaux. Elle explore les différentes sources de financement des dépenses d'investissements publics au niveau local pour déterminer celles qui y sont déterminantes. L'analyse porte 9 communes du département de Kantché (région de Zinder, Niger) sur une période de 5 ans (2017-2021). L'approche méthodologique adoptée repose sur un modèle économétrique inspiré de plusieurs études similaires dont celle de NKWENKA NYANDA Patrick Geoffroy, TEMOMO WAMBA Romuald et MIMCHE KOUOTOU Anicet Clément (2020). Les données utilisées sont collectées auprès des structures en charge de financement et de suivi des collectivités territoriales au Niger. Les résultats obtenus après traitement des données et analyse ont relevé que les dépenses d'investissements publics locaux sont significativement influencées par les ressources propres des collectivités territoriales et les appuis financiers de l'Etat.

© 2024 RAG – Tout droit réservé.

Adresses de correspondance des auteurs :

1. doctorant en sciences économiques / Université Abdou Moumouni (Niger) / (+227) 97090227 / abdousalissou@gmail.com
2. Professeur Titulaire des Universités du CAMES en Sciences économiques, Directeur du Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur l'Emergence Economique (LAEREE) / (+227) 93914718 / mnafiou@yahoo.fr

INTRODUCTION

La gestion du développement économique et social d'un Etat suppose la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques. Le développement est défini comme « le changement des structures mentales et sociales qui favorisent l'entraînement mutuel de l'appareil de production et de la population au service de cette dernière» (FRANÇOIS Perroux, 1972) . Les politiques publiques constituent l'ensemble des interventions des administrations publiques (Etat et collectivités territoriales) pour la production et la fourniture des biens et services publics destinés à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour accomplir leurs missions, les collectivités territoriales au Niger disposent de trois (3) principales sources de financement : (i) les ressources propres, (ii) l'accompagnement financier de l'Etat et (iii) les appuis financiers des partenaires au développement.

Toutefois, plusieurs analyses ou études ont relevé que les collectivités territoriales au Niger ont des difficultés à mobiliser les ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre des actions de développement au niveau local. En effet, une évaluation de la mise en œuvre de la décentralisation, réalisée en 2020, a relevé que 96 communes rurales (soit 38% de l'ensemble des communes du Niger) n'arrivent pas à mobiliser les ressources financières propres pour réaliser des opérations d'investissements au niveau local. De plus, les appuis financiers de l'Etat et ses partenaires au développement demeurent relativement faibles (33,2 milliards de francs CFA en 2022) et le processus de transferts de compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales tarde à être effectif. Toutes ces contraintes constituent un véritable frein à l'atteinte des objectifs de développement local par le biais de la décentralisation.

Le principal problème qui en découle est alors la faible performance des collectivités territoriales nigériennes en matière de réalisation des investissements publics locaux. Cela est lié notamment à la faiblesse de mobilisation des ressources financières pour le financement desdits investissements. Il s'avère alors nécessaire d'identifier les sources de financement déterminantes pour la réalisation des investissements publics locaux afin d'envisager les mesures adéquates pour améliorer les conditions de leur exploitation. Ainsi, la question fondamentale qu'on peut se poser est la suivante : quelles sont les sources de financement qui influencent significativement des dépenses d'investissements publics au niveau local ?

L'objectif général de l'étude est d'identifier les sources de financement déterminantes pour la réalisation des investissements publics locaux au Niger. Il s'agit de manière spécifique d'analyser les liens causaux entre les dépenses publiques d'investissements au niveau local et leurs différentes sources de financement.

L'étude repose sous l'hypothèse de recherche selon laquelle les décisions d'investissements publics au niveau local sont essentiellement influencées par les ressources financières provenant de l'Etat et les appuis financiers des partenaires au développement.

Le document est structuré en trois (3) principaux points, à savoir : (i) Revue de littérature, (ii) Approche méthodologique et (iii) Analyse des principaux résultats.

1. REVUE DE LITTERATURE

Cette partie présente la revue théorique, le cadre conceptuel et la revue empirique relatifs à la thématique de l'étude.

1.1. Revue théorique

La présente étude repose sur la théorie des choix publics qui, selon MOHAMED Mansour (2017), est une branche de l'économie qui s'intéresse à l'analyse des interactions entre les processus politiques et économiques. Cette théorie se focalise, plus particulièrement, sur les processus de décision au niveau de l'État, des collectivités locales et des institutions démocratiques. En effet, selon le même auteur, au cœur de la théorie des choix publics, on trouve des sujets relatifs à la science politique, aux théories de l'État, aux comportements des hommes politiques, aux finances publiques, aux règles de vote, aux interactions entre les partis politiques, etc. L'accent est mis alors sur les aspects relatifs à l'économie publique et aux finances publiques.

L'économie publique s'intéresse en effet à la manière dont les biens et services publics sont fournis aux citoyens dans le but d'améliorer leurs conditions de vie. On peut situer les origines de l'économie publique dans le 18^{ème} siècle, avec les contributions de DAVID Hume, ADAM Smith ou JEAN-BAPTISTE Say sur les questions de fiscalité, de dépenses publiques ou de dette publique. L'économie publique s'est ensuite enrichie au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle, avec les travaux de ARTHUR CECIL Pigou, CHARLES Tiebout, TONY

Atkinson ou JULES Dupuit sur les thèmes du bien-être, des biens publics, des externalités ou du choix public. L'économie publique s'est enfin constituée comme une branche à part entière de l'économie dans les années 1950, grâce aux apports de PAUL Samuelson, KENNETH Arrow, JAMES Buchanan ou WILLIAM Baumol sur les problèmes de tarification, d'efficacité, d'équité ou d'allocation des ressources publiques.

Quant aux finances publiques, elles constituent une branche des sciences économiques qui étudie les moyens par lesquels l'État et les autres collectivités publiques se procurent et utilisent les ressources nécessaires à la couverture des dépenses publiques, par répartition entre les individus, des charges qui en résultent. Autant que cette théorie s'applique au plan national, elle intéresse également le niveau local. De ce fait, la théorie des finances publiques s'intéresse aux conditions de mobilisation et d'utilisation des ressources financières en vue de la production des biens publics. Cette théorie a connu des évolutions dans l'espace et dans le temps.

Il convient de souligner d'abord tous les développements réalisés par l'économiste américain d'origine allemande RICHARD Musgrave, connu pour avoir appliqué le raisonnement microéconomique à la compréhension du fonctionnement de l'État et pour avoir établi les fondements des finances publiques modernes. Ainsi, en 1939, il publia son premier article fondamental, intitulé « Voluntary Exchange Theory of Public Finance », dans le *Quarterly Journal of Economics*. Il y critiqua la théorie volontariste des finances publiques, qui considérait que les dépenses publiques sont déterminées par les préférences individuelles des contribuables. Il proposa à la place une approche institutionnaliste, qui reconnaît le rôle de l'État comme arbitre entre les intérêts divergents des citoyens et comme garant de la justice sociale. En 1959, il publia son ouvrage majeur, *The Theory of Public Finance*, à travers lequel il identifia trois fonctions principales de l'État : l'allocation des ressources, la redistribution des revenus et la stabilisation de l'économie. Musgrave exposa dans le même ouvrage les principes et les méthodes de l'analyse économique des finances publiques, en tenant compte des aspects normatifs et positifs. Il y aborda notamment les questions de l'équité et de l'efficacité fiscales, de l'incidence et de la répartition des impôts, du choix collectif et du fédéralisme fiscal. Il influença ainsi plusieurs générations d'économistes et de décideurs publics.

S'agissant des finances publiques locales, elles concernent les aspects économiques, juridiques et politiques des finances des collectivités territoriales, c'est-à-dire des entités administratives dotées d'une certaine autonomie par rapport à l'État central. Elles reposent alors sur les principes de répartition des compétences et des ressources entre les différents niveaux de gouvernance, de choix des modes de financement des dépenses publiques locales, de péréquation et de solidarité entre les territoires, de gestion et de contrôle des finances locales, etc. La théorie des finances publiques locales s'est développée progressivement à partir de plusieurs contributions théoriques et empiriques. Les quelques auteurs qui ont marqué son évolution sont CHARLES Tiebout (1956), ANTHONY Downs (1957), WALLACE Oates (1972), DAVID Wildasin (1987).

Plus tard, en 2020, dans son livre publié en 2020 aux éditions L'Harmattan, l'économiste ivoirien SANDAVOY ADAMOH Djelhi-Yahot avait développé le concept des finances publiques optimales. Il s'agit d'une approche qui vise à optimiser la collecte et l'allocation des ressources publiques pour réaliser la production optimale des biens publics. Selon cette théorie, il faut tenir compte des coûts et des risques liés à l'utilisation des ressources fiscales et non fiscales, ainsi que de la satisfaction des consommateurs de biens publics. Cette théorie se distingue de la théorie traditionnelle des finances publiques qui se concentre seulement sur la collecte optimale des ressources fiscales sans considérer leur allocation optimale.

1.2. Cadre conceptuel

La présente étude fait appel à trois principaux concepts, à savoir : (i) le développement local, (ii) la décentralisation financière et (iii) les investissements publics locaux.

1.2.1. Développement local

Selon Jean-Christophe Deberre (2007), « *la notion de développement local est née en France de la prise de conscience que les politiques d'aménagement du territoire mises en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographiques et socio-économiques ne pouvaient trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une structuration des populations locales, propice à une mise en mouvement de la société civile. Il s'agit donc d'un mouvement aux dimensions culturelle, économique et sociale, qui cherche à augmenter le bien-être d'une société, à*

valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui l'occupent ». Le développement local constitue alors un mouvement de prise en charge des préoccupations du territoire par les acteurs locaux.

Le paradigme du développement local repose sur la capacité d'acteurs locaux à s'organiser autour d'un projet c'est-à-dire se fédérer autour d'un objectif de développement commun en mobilisant les potentialités et les ressources existant sur un territoire. Cette définition de ANGEON Valérie et CALLOIS Jean-Marc (2005) revêt trois dimensions : (i) elle souligne le caractère localisé, territorialisé des activités et des actions, (ii) elle invite à considérer la temporalité de ces actions et (iii) elle exprime que le territoire résulte des interactions entre acteurs impliqués dans une démarche collective.

1.2.2. Décentralisation fiscale

La décentralisation fiscale renvoie au fait que les administrations locales puissent exercer de manière efficace les fonctions de fourniture des services publics aux citoyens. Ces entités décentralisées doivent, en effet, disposer de ressources nécessaires pour la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local. Ces ressources peuvent provenir d'une source locale (impôts et taxes locaux par exemple), d'un transfert de l'Etat (sous forme de subventions accordées) ou encore d'un accompagnement financier des partenaires au développement (financement des projets et programmes au niveau local). D'autres sources de financement des collectivités territoriales peuvent concerner les transferts et/ou la contribution de la diaspora locale aux actions de développement, les dons et legs, les emprunts ou encore les ressources provenant des produits divers tels que la prestation des services. Aussi, les entités administratives décentralisées doivent avoir le pouvoir de décision en matière de dépenses publiques locales.

1.2.3. Investissements publics locaux

Les dépenses d'investissements publics locaux comprennent l'ensemble des réalisations menées par les collectivités territoriales pour améliorer les conditions d'existence et de vie des populations. Elles comprennent notamment la réalisation des infrastructures, l'acquisition de matériels durables, l'aménagement ou la récupération des sites de production, le

développement du capital humain, etc.

Les investissements publics locaux sont d'ordre social (infrastructures scolaires, sanitaires, hydrauliques, d'assainissement, etc.), économique (marché, routes, énergie électrique, etc.), agropastoral (récupération des terres, mobilisation de l'eau, divers appuis aux producteurs, etc).

1.3. Revue empirique

Du point de vue empirique, plusieurs études ont été menées à travers notamment un modèle économétrique découlant de la théorie de l'électeur médian¹, parmi lesquelles, on peut citer :

L'étude relative à la mobilisation des transferts intergouvernementaux et les dépenses de la ville de Douala qui a été réalisée en 2020 par NKWENKA NYANDA P-G. & SONWA DONGUE G-H. Ces auteurs ont en effet, conduit leurs travaux à travers sur une spécification à effets individuels fixes du modèle reposant sur des données de panel de six collectivités locales couvrant la période 2011-2015. L'estimation du modèle a été faite par la méthode des moindres carrés ordinaires. La principale conclusion à laquelle ils ont abouti est que les transferts intergouvernementaux (fiscalité partagée et fiscalité de péréquation) favorisent la croissance des dépenses des collectivités locales. Par conséquent, l'investissement public local est encouragé par les appuis de l'Etat central et de ses partenaires au développement.

Les mêmes données de panel pour la ville de Douala ont été exploitées par NKWENKA NYANDA Patrick Geoffroy, TEMOMO WAMBA Romuald et MIMCHE KOUOTOU Anicet Clément pour une étude sur la décentralisation fiscale et la croissance des dépenses locales dans les collectivités territoriales décentralisées de la ville de Douala, qu'ils ont réalisée en 2020 également. Leur objectif est de déterminer les contributions de la fiscalité propre, la fiscalité partagée, les subventions et l'emprunt à la croissance des dépenses des collectivités territoriales décentralisées de la ville de Douala. Ils sont passés également par l'estimation d'un modèle à effets individuels fixes par la méthode des moindres carrés ordinaires. Ils sont arrivés à la conclusion que la fiscalité propre, la fiscalité partagée et les

¹ Thèse développée par James Buchanan.

subventions favorisent les dépenses locales, tandis que l'emprunt et la taille de la population agissent en leur défaveur. Ils précisent également que la fiscalité propre et la fiscalité partagée contribuent le plus à l'expansion des dépenses des collectivités territoriales. Ceci témoigne à suffisance de l'importance de ces modes de prélèvements fiscaux pour la consolidation du processus de décentralisation fiscale.

HOUNMENO Bernard G. (2018) quant à lui, a mené une étude de cas sur l'incidence du niveau de décentralisation sur l'investissement des collectivités locales au Bénin. Il s'est basé alors sur des données de panel de 36 communes béninoises pour analyser dans quelles mesures la décentralisation (prise en termes des ressources propres mobilisées par la collectivité territoriale) et d'autres variables de contrôle telles que le niveau des transferts influencent les décisions d'investissement au niveau local. L'estimation d'un modèle à effets fixes a amené l'auteur à la conclusion que les ressources propres et les transferts accordés par l'Etat et ses partenaires au développement agissent positivement sur l'investissement communal. Ainsi, au vu de ces résultats, la décentralisation approximée par les ressources propres communales constitue, à l'instar des transferts de l'Etat et de ses partenaires, un facteur favorable à l'investissement local.

A travers une étude portant sur la décentralisation fiscale et l'importance du renforcement de l'autonomie financière des collectivités locales algériennes, réalisée en 2017, ACHOUCHE Mohamed, MAKHMOUKH Sakina et MEZIANI Henen ont montré que les réformes de décentralisation ont renforcé l'implication directe des autorités locales dans la gestion des affaires publiques, l'adoption de politiques de développement propres aux caractéristiques sociales et culturelles des collectivités territoriales et la mise en œuvre d'actions valorisant les ressources locales.

Une étude de MOULAI Kamel, reposant sur la théorie du fédéralisme financier et de l'économie de la décision publique en Algérie, a néanmoins reconnu les limites de la décentralisation pour le cas des actions de redistribution du revenu et de stabilisation de la vie économique. L'auteur est ainsi arrivé à la conclusion que l'action des collectivités locales est soumise à un certain nombre de paramètres contraignants qui vont au-delà du seul facteur « ressources financières » comme ont tendance à l'exprimer les élus locaux.

2. Approche méthodologique

Cette analyse des déterminants financiers de l'investissement public local est conduite à travers un modèle économétrique inspiré des travaux de NKWENKA NYANDA Patrick Geoffroy, TEMOMO WAMBA Romuald et MIMCHE KOUOTOU Anicet Clément (2020). En effet, ces auteurs ont développé leur modèle sur la base de la théorie de l'électeur médian qui postule que, sous certaines conditions, tout choix collectif fait en régime de démocratie directe reflète les souhaits de l'électeur au revenu médian et à la base d'imposition médiane. Le modèle permet ainsi d'appréhender les différentes contributions financières, notamment en termes de poids, pour la mise en œuvre des investissements publics au niveau local. Il met alors en relation de causalité le niveau des dépenses publiques et les différentes sources de leur financement.

Pour le cas spécifique de la présente étude, ce sont les 3 principales sources de financement des collectivités territoriales au Niger qui sont mises en exergue, à savoir les ressources propres, les subventions de l'Etat et les appuis financiers des partenaires au développement du Niger.

Ainsi, le modèle économétrique à utiliser est formulé comme suit :

$$DIV_{it} = \beta_0 + \beta_1 RP_{it} + \beta_2 ETAT_{it} + \beta_3 PTF_{it} + \beta_4 POP_{it} + \varepsilon_{it} \quad \text{où}$$

DIV : Dépenses locales d'investissements (montant des ressources budgétaires utilisées pour les dépenses d'investissements par la commune i à l'année t) ; Les dépenses d'investissements constituent l'essentiel des actions de développement au niveau local ;

RP : Ressources propres de la commune (montant des ressources propres mobilisées par la commune en termes d'impôts et taxes et d'autres ressources non fiscales) ;

ETAT : Appuis financiers de l'Etat (montant des ressources financières reçues par la commune de la part à titre de fiscalité partagée et de subventions de péréquation) ;

PTF : Montant des appuis financiers reçus par la commune des partenaires au développement ;

POP : Taille de la population (ensemble des individus qui composent la commune).

Toutes ces variables explicatives du modèle sont supposées influencer positivement sur les dépenses d'investissements au niveau des collectivités territoriales. Ainsi, des accroissements des ressources propres, des subventions de l'Etat et des appuis financiers des PTF sont

supposés faire accroître les dépenses d'investissements. De même, un accroissement de la population est supposé s'accompagner par un accroissement des investissements puisqu'il accroît notamment les besoins en services sociaux.

Ce modèle est le plus souvent estimé par la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) avec des données de Panel, notamment les données de plusieurs communes sur un certain nombre d'années. Et comme tout modèle économétrique, il est soumis à des tests de spécification avant de procéder à son estimation.

Les données utilisées proviennent essentiellement des sources secondaires, notamment de structures en charge de suivi de la gestion des collectivités territoriales. Il s'agit de la Cour des Comptes et de la Direction Générale de la Décentralisation et des Collectivités Territoriales qui reçoivent chaque année la situation des comptes de gestion des collectivités territoriales.

Ces données concernent les neuf (9) communes du département de Kantché qui constituent la zone d'étude, à savoir : Matameye, Kantché, Dan Barto, Yaouri, Kourni, Ichirnawa, Daouché, Tsaouni et DOUNGOU, couvrant la période 2017-2021. Le choix de ces communes tient au fait qu'elles se sont avérées pour l'essentiel non viables financièrement (7 sur 9) selon les résultats de la dernière évaluation de la mise en œuvre de la décentralisation au Niger. Il convient aussi de souligner que ces communes sont les plus concernées par les phénomènes de la migration irrégulière et de la mendicité au Niger. D'où la nécessité d'explorer davantage les contraintes majeures à la mobilisation des ressources financières et à la mise en œuvre des actions de développement pour améliorer les conditions de vie des populations de ces communes. Concernant la période de l'étude, elle coïncide avec la mise en œuvre du plan de développement économique et social du Niger.

3. Analyse des principaux résultats

La méthode d'estimation Within/Between est utilisée pour valider la spécification du modèle. Elle permet alors de discriminer entre le caractère homogène et hétérogène du modèle de panel sur la base des données représentatives des communes qui composent l'échantillon. Elle permet de manière concrète d'avancer que les décisions d'investissements présentent ou pas de différences significatives entre les communes.

Ainsi, après avoir réalisé les deux régressions du modèle spécifié (avec effets aléatoires et

avec effets fixes), les principaux résultats des tests classiques se résument dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Résultats des principaux tests de spécification du modèle

Nature du test	Hypothèses	Résultat du test (p-value)	Décision
Test de spécification (Hausman)	H ₀ : Pas de différence systématique entre les coefficients H _a : Existence de différence entre les coefficients	$Prob > \chi^2 = 0,0003 < 5\%$	Le modèle à effets fixes est approprié
Test d'autocorrélation des erreurs (Wald)	H ₀ : Les erreurs ne sont pas autocorrélées H _a : Les erreurs sont autocorrélées	$Prob > \chi^2 = 0,0000 < 5\%$	Les erreurs sont autocorrélées
Test d'hétéroscédasticité (Breusch-Pagan)	H ₀ : Les erreurs sont homoscédastiques H _a : Les erreurs sont hétéroscédastiques	$Prob > F = 0,806 > 5\%$	Les erreurs sont homoscédastiques

Source : L'auteur sur la base des résultats des estimations

Ainsi, sur la base des résultats des tests usuels réalisés à partir des statistiques découlant des différentes estimations, le modèle à effets fixes est approprié pour conduire les analyses. Il n'existe pas de problème d'hétéroscédasticité des erreurs. Par contre, les résultats révèlent la présence d'autocorrélation des erreurs. L'option la plus souvent utilisée pour corriger le problème d'autocorrélation des erreurs est l'estimation par la méthode des moindres carrés généralisés.

Ainsi, en procédant à l'estimation du modèle spécifié par la méthode des moindres carrés généralisés, les résultats auxquels on aboutit sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Résultats de l'estimation du modèle

Variable dépendante : lnDIV			
Méthode d'estimation : Moindres carrés généralisés			
Variable	Coefficient	Std. Error	Prob.
lnRP	0.8865***	0.2634	0.001
lnEtat	0.5406***	0.1755	0.002
lnPTF	0.1951	0.1202	0.104
lnPop	-1.1215	0.7974	0.160
Constante	2.1826	6.0871	0.720

*** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Ce tableau présente les valeurs prises par les paramètres des variables explicatives des dépenses d'investissements au niveau des collectivités territoriales retenues dans le modèle. L'analyse de ces résultats montre que parmi les quatre variables explicatives du modèle, deux sont significatives à 1%, à savoir les ressources propres des communes et l'accompagnement financier de l'Etat. Les deux autres variables du modèle, à savoir les appuis financiers des partenaires au développement et la taille des populations des communes, ne sont pas significatives même au seuil de 10%. Cela signifie que ces deux variables n'ont pas d'influence significative sur les dépenses locales d'investissements. Et donc, toute politique tendant à augmenter le niveau des dépenses d'investissements au niveau de ces collectivités devrait passer par l'amélioration de la mobilisation des ressources propres et le plaidoyer pour plus d'accompagnement financier de l'Etat central.

Aussi, les résultats montrent que les deux variables significatives du modèle influencent positivement le niveau des dépenses d'investissements des collectivités étudiées. Les investissements évoluent alors dans le sens que les ressources propres et les subventions de l'Etat qui permettent de les réaliser.

Etant donné que les paramètres estimés correspondent à des élasticités, des variations de 1% des ressources propres et des subventions de l'Etat aux collectivités entraîneraient des

variations respectives de 0,89% et 0,54% des dépenses d'investissements. Cela témoigne à suffisance toute l'importance des ressources propres des collectivités territoriales et l'accompagnement financier de l'Etat pour la mise en œuvre des actions de développement au niveau local.

Les ressources propres des collectivités territoriales sont logiquement les premières sources de financement des investissements pour notamment justifier le choix de l'Etat central de mettre en place le système de la décentralisation. L'utilisation des ressources propres à des fins des investissements renforce davantage la démocratie représentative et la confiance entre les élus locaux et leurs populations respectives. Toutefois, la mobilisation des ressources propres par les collectivités territoriales est entravé par certaines limites en lien avec notamment (i) l'absence d'une stratégie de mobilisation des impôts locaux, (ii) la non maîtrise du potentiel fiscal, (iii) l'ampleur du caractère informel des activités économiques menées par les populations au niveau local et (vii) l'usage des techniques de recouvrement inefficaces (non-respect des règles de procédures, manque de transparence, faibles rendements). Ainsi, les autorités locales ont le devoir de promouvoir un climat de confiance qui devrait exister entre elles et les contribuables afin d'inciter ces derniers à s'acquitter de leurs obligations fiscales de manière à apporter sa contribution dans la gestion de la cité. Cela pourrait passer par l'implication de la population dans la gestion publique, la promotion de la transparence dans la gestion des communes, le renforcement des mécanismes de reddition des comptes aux populations, etc. C'est ailleurs le cas de certaines communes qui ont vu leur situation de mobilisation des ressources propres s'améliorée du fait de l'implication des citoyens.

En plus des ressources propres des collectivités territoriales, ces dernières bénéficient de l'accompagnement financier de l'Etat pour la réalisation des actions de développement. Cet accompagnement se fait à travers la rétrocession en tout ou en partie de certains impôts et des subventions. La mobilisation des dotations de l'Etat, notamment celles destinées aux investissements, requièrent des compétences techniques au niveau des communes. De plus, la mobilisation des appuis financiers de l'Etat est souvent entravée par (i) la récurrence des tensions de trésorerie qui ne facilite pas l'alimentation des différents fonds créés au niveau de l'ANFICT et (ii) l'insuffisance de communication entre les services en charge de recouvrement et de mise à disposition des impôts rétrocédés et les CT. Les principales

réformes engagées par l'Etat pour accompagner les collectivités territoriales au Niger sont le transfert des compétences et des ressources et l'adoption d'une loi sur la fonction publique territoriale.

La non significativité des appuis financiers des partenaires au développement pourrait expliquer par le fait que ces appuis sont le plus souvent orientés vers la gestion des urgences et relèvent en grande partie des projets à gestion directe. Or, les données relatives à ces projets échappent au contrôle des structures en charge de suivi de financement des collectivités territoriales. Il convient de noter que ces données ne sont pas pris en compte dans les estimations économétriques puisqu'elles ne sont pas disponibles.

L'hypothèse de recherche selon laquelle les investissements publics locaux sont essentiellement influencés par les ressources provenant de l'Etat central et des appuis des partenaires au développement est partiellement confirmée.

Les résultats obtenus sont conformes à ceux trouvés par HOUNMENO Bernard G. (2018) selon lesquels les ressources propres et les transferts accordés par l'Etat et ses partenaires au développement agissent positivement sur l'investissement communal. De même que les résultats de NKWENKA NYANDA Patrick Geoffroy, TEMOMO WAMBA Romuald et MIMCHE KOUOTOU Anicet Clément (2020) selon lesquels la fiscalité propre et la fiscalité partagée contribuent le plus à l'expansion des dépenses des collectivités territoriales.

Ils sont partiellement conformes à ceux NKWENKA NYANDA Patrick Geoffroy et SONWA DONGUE Ghislain Hervé (2020) pour qui l'investissement public local est encouragé par les appuis de l'Etat central et de ses partenaires au développement.

CONCLUSION

La présente étude a ainsi exploré les sources de financement qui influencent significativement des dépenses d'investissements publics au niveau local. Elle vise à contribuer à l'amélioration des finances des collectivités territoriales au Niger, notamment la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des actions de développement. En effet, à travers l'estimation d'un modèle de panel des neuf (9) communes du département de Kantché (Niger) sur une période de 5 ans (2017-2021), par la méthode des moindres carrés généralisés, il est ressorti que les ressources propres des collectivités territoriales et les appuis financiers de

l'Etat influencent significativement les décisions d'investissements au niveau local. Ainsi, la réalisation d'investissements publics au niveau local requiert alors la mobilisation conséquente des ressources propres par les collectivités territoriales et l'accompagnement tout aussi important de l'Etat central.

Les principaux apports de la présente étude se résument alors en :

- sur le plan théorique, cette recherche s'inscrit dans la continuité des travaux antérieurs portant sur la gestion des finances publiques locales dans le cadre de la promotion du développement à la base. L'étude met alors en exergue les canaux par lesquels la promotion du développement local peut s'accomplir, notamment en ce qui concerne la réalisation des investissements publics locaux. Les résultats de cette étude confortent ainsi la thèse selon laquelle la décentralisation financière constitue un instrument efficace de promotion du développement local.

- Sur le plan managérial, les collectivités territoriales du Niger peuvent tirer les leçons de cette étude pour améliorer la gestion publique locale. En effet, les résultats de l'étude peuvent inciter les collectivités territoriales à développer des stratégies devant leur permettre d'améliorer la mobilisation de leurs ressources propres en vue de réaliser des opérations d'investissements pour le bien des populations. Les résultats peuvent également amener l'Etat central à revisiter les conditions et mécanismes d'accompagnement financier des collectivités territoriales pour des dotations plus conséquentes en vue de promouvoir le développement local en particulier, et le développement économique et social du Niger en général.

Ainsi, les principales recommandations à formuler sur la base des résultats de la présente étude sont les suivantes :

A l'endroit des collectivités territoriales :

- ✓ Rechercher et exploiter les potentialités économiques locales (sous ou non exploitées) pour contribuer à l'augmentation des revenus des citoyens et donc à l'amélioration de la mobilisation des ressources propres ;

- ✓ Développer des infrastructures économiques (marchés, routes, etc.) afin d'inciter et de faciliter l'activité économique locale, gage de l'amélioration de la mobilisation des taxes locales ;
- ✓ Promouvoir l'implication des citoyens dans la gestion publique locale ; cela leurs permettra de se sentir plus responsables des différentes réalisations et de s'acquitter régulièrement de leurs obligations notamment fiscales ;
- ✓ Développer des mécanismes de financement intercommunaux pour faire en sorte que des communes disposant de surplus des ressources puissent financer celles qui ont un déficit ;

A l'endroit de l'Etat :

- ✓ Accompagner les collectivités territoriales pour disposer d'une stratégie de mobilisation des ressources (fiscales notamment) et des services compétents pour la détermination et l'exécution de l'assiette fiscale ;
- ✓ Accélérer le processus de transferts de compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales en vue de renforcer leurs capacités techniques et financières et les rendre plus responsables de la gestion des affaires publiques locales ;
- ✓ Opérationnaliser la loi sur la fonction publique territoriale pour permettre aux collectivités territoriales de disposer des ressources humaines permanentes et de qualité, capables d'assurer une meilleure gestion de la collecte des ressources propres et la mobilisation des ressources financières mises à la disposition par l'Etat ;
- ✓ Revisiter les conditions d'alimentation et de mise à disposition des fonds d'appui à la décentralisation et de péréquation ainsi que les mécanismes de rétrocession des impôts aux collectivités à travers notamment les clés de répartition et/ou de nouveaux impôts ;
- ✓ Améliorer le mécanisme de redistribution des subventions de l'Etat entre les communes afin de promouvoir l'équité, de sorte que les communes faibles reçoivent un peu plus et celles suffisantes un peu moins ;

Enfin, cette étude est loin de toucher tout le champ des finances des collectivités territoriales au Niger. Elle a mis notamment l'accent sur les ressources financières des collectivités. Par contre, d'autres facteurs ont aussi un rôle important dans l'analyse des finances publiques locales, à savoir ceux relatifs à l'amélioration de l'efficacité des dépenses ou encore en lien

avec la gouvernance même desdites collectivités. Tous ces aspects peuvent constituer des pistes de recherche pouvant compléter la présente étude.

BIBLIOGRAPHIE

- Achouche, M., Makhmoukh, S., & Meziani, H. (2017). La décentralisation fiscale et l'importance du renforcement de l'autonomie financière des collectivités locales. *AL - MOASHEER Journal of Economic Studies*, 1(Avril), 236 - 257.
- Angeon, V., & Callois, J.-M. (2005). Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? *Économie et Institutions*, Décembre. DOI:10.4000/ei.890
- Blancheton, B. (2020). Le développement économique. *Sciences économiques*, 14-15.
- Desmarais-Tremblay, M. (2016). La théorisation des dépenses publiques de Richard A. Musgrave : essai d'histoire de la pensée et d'épistémologie économiques. *Économies et finances*, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.
- Ebel, R. D., & Yilmaz, S. (2001). Le concept de décentralisation fiscale et survol mondial. *Symposium international, Commission sur le déséquilibre fiscal*, Québec, 13 et 14 septembre.
- Feld, L. P., & Reulier, E. (2003). La décentralisation fiscale en Suisse, quelles conséquences en termes de concurrence fiscale, redistribution, fourniture de services publics et développement régional ? *Research Papers in Economics*, 17, Marburg 2004, *Économie et Statistique* 2005.
- Hounmenou, B.G. (2018). Incidence de la décentralisation sur l'investissement local au Bénin. *Revue des études multidisciplinaires en sciences économiques et sociales*, Rabat, 8(Janvier-Juin), 127-140.
- Jean-Christophe, D. (2007). Décentralisation et développement local. *Afrique contemporaine*, 2007/1(221), 45-54.
- MI/SP/D/ACR-DGDCT. (2020). Rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la décentralisation au Niger.
- Mohamed, M. (2017). L'utilité politique de l'investissement public local. *Gestion & Finances Publiques*, 2017/5(5), 41-45.
- Nkwemka Nyanda, P.G., Temomo Wamba, R., & Mimche Kouotou, A.C. (2020).

Décentralisation fiscale et croissance des dépenses locales dans les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : cas de la ville de Douala. *European Scientific Journal*, 16(février), 74-88.

Richard, M. (1959). *The Theory of Public Finance: A Study in Public Economy*. McGraw-Hill.

Sandavoy Adamoh, D.-Y. (2020). *La théorie des finances publiques optimales, une approche gagnante pour l'Afrique*. L'Harmattan.

Stefan, L., & Peter, W. (2007). *Gestion des finances publiques : une contribution à la bonne gouvernance financière*. *Annuaire suisse de politique de développement*, Novembre. DOI:10.4000/aspd.142

Wildasin, D. (1987). *Analyse théorique de l'économie publique locale*. *Manuel d'économie régionale et urbaine*, Tome 2, 1987, 1131-1178.